

**REMISE DE L'INSIGNE D'OFFICIER
AU CONSUL GÉNÉRAL DE FRANCE À QUÉBEC,
MONSIEUR FRANÇOIS ALABRUNE**

LE MERCREDI 10 JUIN 2009

**Discours du premier ministre du Québec,
Monsieur Jean Charest**

Monsieur le Consul général de France,
Monsieur le Lieutenant-Gouverneur,
Mesdames et Messieurs les membres du corps consulaire,
Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,
Madame la Chef de l'opposition officielle,
Monsieur le Président du Conseil de l'Ordre national du Québec,
Distingués invités,
Mesdames et Messieurs,

Le peuple québécois est honoré de recevoir ce soir le consul général de France à Québec, François Alabrune.

Monsieur Alabrune, vous occupez depuis près de cinq ans l'important poste de consul général de France à Québec.

À ce titre, nous pouvons inscrire votre nom sur cette liste prestigieuse des artisans de la relation entre la France et le Québec.

Une relation directe, privilégiée et fraternelle, dans les domaines aussi variés que la politique, la culture et l'économie.

Une relation directe et privilégiée que vous avez su porter plus loin.

Être le consul général de France à Québec est un cas d'espèce dans le dispositif diplomatique français.

Jouissant de compétences hors normes, le consul général de France à Québec a la responsabilité des relations directes entre la France et le Québec. Il gère donc sur place l'ensemble de la relation franco-québécoise avec le souci constant de l'approfondir et de la diversifier à tous les secteurs de l'activité humaine.

Il ne s'agit donc pas seulement d'un poste consulaire mais d'une représentation politique majeure.

Canal politique privilégié entre nos gouvernements, le poste est stratégique à un autre titre : il est un point central du foisonnement des échanges entre la France et le Québec,

cet extraordinaire réseau d'échanges personnels, institutionnels, universitaires, économiques et politiques.

Issu de l'École nationale d'administration et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, vous avez été directeur adjoint des affaires juridiques au ministère des Affaires étrangères.

Vous étiez auparavant conseiller à la mission permanente auprès des Nations unies à New York. Vous avez également été premier secrétaire à la représentation permanente de la France auprès des communautés européennes à Bruxelles.

À titre de directeur adjoint des affaires juridiques du ministère des Affaires étrangères, vous avez présenté la position de la France ou de l'Union européenne sur le terrorisme auprès de grandes instances internationales.

Vous avez représenté la France sur maints sujets à la Cour européenne des droits de l'homme et devant d'autres grandes instances juridiques internationales.

Et vous avez obtenu cette nomination magnifique qu'est celle d'être consul général de la France à Québec.

Dès le départ, vous avez manifesté un grand intérêt et une grande curiosité pour le Québec.

Aujourd'hui, Monsieur le Consul général, nous saluons les complicités que vous avez su tisser, les liens d'amitié que vous avez su créer et, par-dessus tout, la sympathie que vous portez au peuple québécois.

Nous saluons tout autant votre compréhension fine et lucide des réalités québécoises.

Monsieur le Consul général, vous avez été en poste à un moment important de nos relations.

Vous avez été en poste au cours de ces années qui ont entouré les célébrations du 400^e anniversaire de la ville de Québec et de la présence française continue en Amérique du Nord.

Ces célébrations auxquelles vous avez été étroitement associé et auxquelles vous avez contribué, auront été l'occasion de dynamiser toujours plus les rapports entre la France et le Québec.

Des rapports qui, en près d'un demi-siècle, ont su s'adapter à une réalité toujours changeante et plus exigeante.

Vous avez été en poste au cœur d'une période féconde pour l'avenir des relations franco-québécoises, où nous avons vécu tant de témoignages d'amour, de fraternité, de volonté commune d'aborder ensemble les défis de l'avenir.

Une période au cours de laquelle nous avons mis en chantier des projets d'une importance capitale.

Monsieur le Consul général, une part du crédit de ces avancées vous revient. Dans plusieurs cas, l'impulsion que vous avez donnée a été déterminante.

Vous avez, en particulier, Monsieur le Consul général, défendu la reconnaissance des qualifications professionnelles. Vous avez été un artisan de premier plan de la signature de l'Entente Québec-France à cet effet, une avancée spectaculaire.

Une entente qui a été signée dans le cadre de la visite bilatérale du président de la République française, Nicolas Sarkozy, qui, pour la première fois de notre Histoire, s'est adressé à l'Assemblée nationale.

Par ailleurs, même si le Consulat général de France à Québec est au service de la communauté française, vous vous êtes révélé un interprète exceptionnel de cette communauté, en mettant en relief notamment son importante contribution à la vie québécoise.

Mentionnons aussi cette 15^e Rencontre alternée des premiers ministres, dont les ententes et déclarations mobiliseront dans les années à venir nos gouvernements, mais également les acteurs industriels et économiques ainsi que les milieux institutionnels, du savoir et de la culture.

Citons enfin cette réorganisation de notre coopération universitaire, ces ateliers franco-québécois de la coopération décentralisée, et la contribution de la France au Centre de la francophonie des Amériques.

J'aimerais profiter de l'occasion pour saluer la présence, la qualité d'accueil, la grande disponibilité et la collaboration de tous les instants de Jacqueline, votre épouse.

Aujourd'hui, le peuple du Québec vous salue, vous honore et vous remercie d'avoir contribué par vos activités professionnelles émérites au rayonnement de la France au Québec.

En vous remettant l'Ordre national du Québec, le gouvernement du Québec reconnaît publiquement l'estime qu'inspire au peuple du Québec la détermination dont vous avez fait preuve dans la promotion des liens entre le Québec et la France.

Il prend acte de votre grande sensibilité à l'égard du Québec et de son identité.

Monsieur François Alabrune, au nom du peuple québécois, j'ai l'honneur de vous décorer de l'insigne d'officier de l'Ordre national du Québec.